

## Conseil d'établissement de l'École secondaire de Donnacona

### Local Arc-en-ciel

**Mercredi 18 février 2026, à 18h30**

Étaient présents :	
Représentants des parents et élèves	Représentants de l'école
Mme Audrey Walsh (présidente)	M. Jean-François Garneau (directeur)
M. David Lessard (vice-président)	Mme Sonia Douville (direction adjointe)
Mme Rachel Langlois	M. Yannick Arsenault-Gagnon (enseignant)
Mme Marie-Claude Hénault	M. Réjean Martel (enseignant)
M. Jose Calderon	Mme Suzanne Racine (enseignante)
Mme Caroline Couture	Mme Christine Audet (enseignante)
Mme Édith Trudel	Mme Geneviève Blouin (professionnel)
Florence Doré	
Était absent :	Était absente :
Satine Pelletier (élève)	Mme Danielle-Christine Houde (TES)
Justine Tessier (élève)	

- 1. Accueil et mot de bienvenue**
- 2. Prise des présences et vérification du quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture des points à discuter par la présidente. Des ajouts sont proposés au varia par David Lessard : stationnement extérieur côté gymnase et toilettes du gymnase.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 29-25/26**

David Lessard propose, appuyé par Réjean Martel.

- 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28/01/2025**

Les élèves n'ont pas été personnellement invités au rassemblement de la santé mentale, contrairement aux autres années. De la publicité a été diffusée afin d'inviter tous les élèves qui avaient de l'intérêt à y participer.

Il aurait été apprécié que les activités de la vie étudiante soient davantage présentées. Une demande sera faite auprès de la responsable de la vie étudiante (point 6).

Geneviève se demande si des précisions devraient être données quant aux changements du programme institutionnel. Il est rappelé par M. Martel que le PV n'est pas un verbatim de tout ce qui est dit.

Marie-Claude demande si le point concernant les élèves EHDA, inclus dans le plan de lutte, qui portait sur des moyens à mettre en place pour favoriser leur inclusion, mériterait d'être porté au procès-verbal. Les commentaires pourront être proposés, lors d'une éventuelle rencontre, afin de ne pas oublier les classes adaptées dans le plan de lutte.

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 30-25/26

Proposé par Christine Audet, appuyé par Rachel Langlois.

### **Retour sur le dernier procès-verbal.**

La direction nomme que les actions ont été accomplies, concernant l'utilisation du téléphone cellulaire. Les élèves, les parents, les surveillants et les membres du personnel ont été avisés.

Dans le cadre de la semaine des enseignants, voici les activités qui ont été faites pour reconnaître le travail de toute l'équipe : panier de fruits/fromages, bar à chocolat chaud, message à l'interphone pour informer les élèves et des cartes cadeaux seront tirées parmi tous les membres du personnel avant la semaine de relâche.

### **5. Interventions du public**

Il n'y a aucun public.

### **6. Rapport des membres :**

- **Représentants des élèves**

Rencontre vécue, la semaine dernière, pour le concours de la page couverture de l'agenda 2026-2027, fête de la St-Valentin qui est toujours très populaire et organisée par le comité des fêtards, disco organisée pour les élèves du primaire par nos élèves de 3e secondaire pour le financement du voyage en Italie, déjeuner grilled-cheese avant la session d'examen, sortie hivernale, concerts de musique, durant le midi, organisés par des élèves volontaires et leur enseignant, Samuel Langlois, partie de hockey entre le personnel et les élèves à venir, diffusion des Jeux olympiques à la Salle Luc Plamondon et dans la salle de dégagement.

- **Enseignant**

La rencontre de parents aura lieu la semaine prochaine (24 février) de 18h à 20h. La direction vérifiera si le rappel de la rencontre a été fait auprès des parents. Marie-Eve demande si le bulletin sera diffusé aussi par courriel. La direction avise qu'il le sera par Mozaïk et qu'un avis sera envoyé aux parents. Le travail de classement provisoire a été réalisé avec les directions et équipes d'enseignants de chaque niveau. Des gens ont dénoncé des situations d'intimidation via le Spotted Portneuf et nous nous sommes assurés de dénoncer le tout, mais la dénonciation n'a pas été retenue. Il est proposé de publiciser notre plan de lutte et les actions qui peuvent être posées lorsqu'un élève est victime d'intimidation. Les faux comptes réalisés au nom de certains enseignants ont créé des tensions pour certains enseignants puisque leur réputation a été attaquée. D'ailleurs, un enseignant est en arrêt de travail en lien avec ces événements. Bénévolat LCM : la direction propose à Suzanne Racine de discuter de sa proposition avec Danielle Carrier qui est l'enseignante responsable du programme. Suzanne nous partage également qu'une chorégraphie/vidéo sera à nouveau réalisée, cette année, par nos élèves des classes régionales. Audrey propose que ce montage vidéo de danse puisse être diffusé au cervelet d'or s'il est finalisé, comme ce fut le cas l'an dernier. Un visionnement est recommandé sur la station Télé-Québec en lien avec un beau reportage sur les gens autistes.

- **Soutien**  
Absence de Danielle-Christine Houde.
- **Professionnel**  
Le service d'orthopédagogie est toujours en manque d'effectif et des élèves à risque ne reçoivent actuellement pas de suivi. Véronique Lefebvre est en retour progressif, mais son retour est plus graduel que prévu. Il y a donc un enjeu considérable pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle. Une offre d'emploi devrait être affichée sous peu et nous vérifierons le tout avec le service des ressources humaines. Des alternatives sont actuellement mises en place, offrant des actions en sous-groupe et d'autres en soutien dans la classe. Le temps d'enseignement ressource, en nombre significatif de périodes, est très aidant pour les niveaux 1 et 2 du modèle RAI (Réponse à l'intervention) puisque nos enseignants-ressources sont présents en classe ce qui nous permet d'améliorer notre soutien pédagogique en classe. Ça ne remplace pas le soutien en orthopédagogie, mais c'est tout de même très aidant. Pour ce qui est du niveau 3, il est consacré à la rééducation et est offert par nos orthopédagogues.
- **Comité de parents**  
Il n'y a pas eu de rencontre dernièrement. La semaine nationale de l'engagement parental pourrait être soulignée dans une semaine du mois de juin. Ce sera à rediscuter lors de notre prochaine rencontre où nous pourrions réfléchir afin de faire ressortir les noms de parents qui sont particulièrement engagés dans la vie de notre école.

## 7. Demandes pour les sorties et activités

- Activité du 18 mars à approuver : Centre nature St-Basile, tout l'après-midi pour les élèves de LCM de 1<sup>re</sup> secondaire et FMS (Glissade, fatbike, raquettes), payé par le budget LCM et de FMS ce qui rend la sortie gratuite pour tous.
- Graines et semences, 21 avril AM, LCM 101, transport 500 \$, le reste est gratuit. Payé par budget LCM.
- Graines et semences, 30 avril, LCM 102, activité identique.
- Rassemblement Filles actives : la sortie a lieu en même temps que la production écrite des élèves de 2<sup>e</sup> secondaire. Ainsi, un changement de date (21 mai au lieu du 14 mai) et de destination (Trois-Rivières) est proposé afin de permettre à toutes les filles d'y participer.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 31-25/26

Marie-Claude Hénault propose, appuyée par Caroline Couture.

## 8. Budget de fonctionnement 2025-2026 (bilan de mi- année)

Les précisions sont données pour les postes budgétaires pour lesquels il y a des écarts plus importants.

Groupe sport 1 : erreur de calcul sur le montant du budget présenté en juin dernier, car c'est un montant de 11 200 \$ qui est le montant réel qui devait être reçu des parents.

Matériel de cuisine : nous recevons un montant de 18 300 \$ des frais chargés aux parents, mais la dépense actuelle est déjà de 18 000\$. La dépense dépassera assurément les frais qui ont été chargés aux parents, mais les sommes manquantes seront assurées par l'école (aide alimentaire, activités parascolaires gratuites) pour éviter des charges supplémentaires auprès des parents.

Matériel de sciences : la mesure 15028 demeure disponible pour assumer des dépenses plus grandes.

Frais de déplacement FMS/FPT : des sommes seront reçues pour les classes FPT et FMS, en fin d'année, afin de couvrir les dépenses encourues en cours d'année.

Informatique : les dépenses sont plus grandes que le budget prévu au budget de fonctionnement. Les sommes sont maintenant centralisées, tel que nommé auparavant, afin de rétablir l'équilibre entre les

grandes et les petites écoles. Toutefois, nous recevons tout de même un plus petit budget, du Centre de services scolaire, pour faire des achats qui sont nécessaires en cours d'année, mais nous prévoyons aussi un montant au budget de fonctionnement puisque celui qui nous est fourni par le CSS est insuffisant.

Animation sociale : les dépenses sont variables d'une année à l'autre. Elles sont liées à la vie étudiante, mais la mesure 15028 peut permettre un rattrapage au besoin.

Agenda, carte d'identité : quelques factures impayées vont équilibrer le tout.

Matériel électrique : des aménagements en arts plastiques ont été nécessaires pour la sécurité de tous.

Enfin, avec les restrictions budgétaires du gouvernement, l'école a été amputée de 15% du budget de fonctionnement ce qui signifie que nous devons réduire nos dépenses d'environ 15 000 \$. Nous pourrions vous donner plus de détails lors de la présentation du budget au mois de juin prochain, mais nous serons assurément en mesure de respecter cette coupure.

Suzanne demande pourquoi il n'y a pas de poste budgétaire pour FMS. La direction nomme qu'il devrait effectivement y avoir un poste comme c'est le cas pour FPT.

## **9. Modification du programme institutionnel**

Nous n'avons pas été en mesure d'avoir la discussion avec l'équipe des enseignants sur la moyenne pondérée de 80 % qui a été proposée par le comité du programme institutionnel. Nous aurons cette discussion le 17 mars prochain et vous reviendrons avec un suivi à notre rencontre du mois de mars.

## **10. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle**

Le document a été distribué à l'avance aux membres. Le contenu indique ce qui sera discuté en classe dans chaque niveau, incluant la discipline responsable de cet enseignement. Le terme COSP devra être indiqué sur le document pour bien en comprendre le contenu. Les sujets en adaptation scolaire ne sont pas présents, un questionnaire sera posé à nos conseillers en orientation pour en savoir plus. À discuter lors de la prochaine rencontre. Certaines coquilles seront corrigées, telle que l'année 2025 à changer pour 2026.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 32-25/26**

Proposé par Réjean Martel et appuyé par Christine Audet.

## **11. Points d'information direction**

Journées de la persévérance scolaire : le personnel pourra porter le ruban vert, la journée du 19 février sera celle où tout le monde sera invité à porter du vert et des certificats pourront être remis par les enseignants.

Examen dentaire pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire : une étude regroupant 5 000 jeunes à travers le Québec nous a été proposée. Il était demandé à chaque école d'approcher un total de 25 élèves. La dentiste a souligné notre excellente collaboration à la mise en place de ces examens et nous a précisé que nous étions une école modèle.

Les Jeux olympiques ont été présentés à la salle Luc Plamondon et dans le dégagé. La diffusion a été très appréciée par les élèves et servait à porter un message de reconnaissance pour les efforts réalisés par nos athlètes.

## **12. Correspondance du CÉ**

Aucune correspondance

## **13. Comité EHDAA**

Absence de Danielle-Christine

## **14. Affaires diverses**

- Voyages aux États-Unis : une discussion a eu lieu avec le Centre de services scolaire et nous pouvons aller de l'avant avec les voyages aux États-Unis. Des paiements avaient déjà été effectués et certains remboursements n'auraient pas été possibles. Des discussions seront réalisées, au cours des prochains mois, en prévision de la prochaine année scolaire.
- Enseignants au secondaire 1 et 2  
Un enseignant d'anglais est absent à la suite d'une histoire de fausse identité. Le remplacement est comblé.  
Une autre enseignante a pris plus de temps à être remplacée, mais tout est entré dans l'ordre. Sa planification détaillée est facilitante pour les suppléants qui sont en classe.  
Luc Pépin quitte pour la retraite, à la semaine de relâche, et sera remplacé par une enseignante en sciences qui a fait son stage avec ces mêmes élèves en début d'année.

## **15. Intervention du public**

Aucun public

## **16. Varia :**

David remercie la direction d'avoir assuré le suivi concernant les bris des toilettes des filles dans le vestiaire du gymnase.

Stationnement extérieur : il est utilisé pour le centre aquatique, le centre administratif, des enseignants et des élèves. Les places se font rares. Le déneigement pose problème. Les lumières du stationnement ne fonctionnent pas et la traverse de piéton n'est pas bien identifiée. La direction fera un suivi avec les ressources matérielles concernant les quatre points suivants :

- Lumières de stationnement
- Traverse de piéton
- Vitesse de circulation dans le stationnement
- Déneigement à améliorer pour obtenir plus d'espace.

Le covoiturage pourrait être une solution pour les personnes intéressées à ce type de transport.

## **17. Consultation des membres du CÉ concernant les critères de sélection de la direction**

Les membres du conseil se sont rassemblés, en l'absence des directions, pour discuter des critères de sélection de la direction. Le document a été complété en équipe.

## **18. Levée de l'assemblée**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 33-25/26**

La levée de l'assemblée est proposée par Jose Calderon, et appuyée par Christine Audet. Il est 20h49.

